



se-unsad.org

Le SE Unsa de La Charente a repris du service depuis plusieurs jours et répond déjà aux interrogations des collègues... conditions d'accueil des élèves, temps de travail, rémunérations, droits et obligations, ouvertures ou fermetures de classes, de divisions.

Les débats concernant les conditions de travail des personnels et des usagers, la rémunération, l'explosion du temps de travail (hors temps devant élèves) des enseignants et directeurs, la formation continue et la mobilité professionnelle et géographique des agents doivent être relancés et déboucher sur des réponses concrètes pour répondre aux enjeux d'une école que nous voulons durable.

Au lieu de cela, Le Premier Ministre a fait connaître ses arbitrages suite au rapport d'experts Cap2022 pour l'Éducation en ce début du mois d'août. S'il écarte la création d'un nouveau corps qui aurait réuni tous les enseignants nouvellement recrutés, il confirme des orientations déjà prises en ajoutant, notamment, l'augmentation du pouvoir d'achat par des heures supplémentaires, le développement de postes à profil et la création d'une nouvelle instance d'évaluation du système éducatif par voie législative au premier trimestre 2019.

Ces nouvelles directions, en l'état, et en partie déjà vécues dans le passé, ne convainquent pas des progrès supposés pour le système éducatif, qu'il s'agisse de la réussite des élèves comme de l'attractivité du métier d'enseignant. Elles semblent avant tout guidées par la volonté de donner une coloration libérale sans faire la démonstration de leur potentielle plus-value.

Si le très attendu axe « gestion des ressources humaines » est confirmé avec une « humanisation et une personnalisation des parcours » pour les personnels, il reste au gouvernement à persuader les personnels qu'il reconnaît leur engagement, leurs besoins et leurs attentes pour construire ce « nouveau contrat social » évoqué par le ministre lors de son arrivée rue de Grenelle.

Les rapports d'experts extérieurs sont utiles mais les experts de l'intérieur que sont les personnels sont écartés. Ils souhaitent pourtant être sincèrement associés à l'élaboration des évolutions de leur travail plutôt que les découvrir en ouvrant leur journal quotidien.

Il faudra notamment résoudre la question de la hors classe et ne pas réitérer les erreurs scandaleuses de la campagne 2018 (avis non justifié et non prise en compte de l'AGS). Nous accompagnerons tous les collègues ayant effectué une demande de recours. Au lieu des réponses standardisées émises par la DSDEN, reçues par les enseignants suite à leur démarche, nous attendons de nos supérieurs hiérarchiques et de la Directrice Académique, une position précise et courageuse sur ce sujet en répondant à tous les personnels de façon individualisée et en les accompagnant dans leurs perspectives professionnelles.

Il faudra poursuivre les efforts en direction des agents en désir de mobilité professionnelle et ou en fragilité. Des petits pas ont eu lieu localement (autorisations d'absences pour faire des stages d'observation), ces démarches de l'institution devront s'amplifier. La question de la mobilité géographique reste entière dans un système sclérosé qui mérite des améliorations pour les enseignants et pour les usagers dans le respect des règles et des instances paritaires.

Le statut de l'école et la situation des directeurs d'école devra donner lieu à un groupe de travail à l'automne à notre demande. Nous serons également reçus par la mairie d'Angoulême et le conseil d'administration de l'AMF16 pour évoquer la situation des écoles en Charente et de tous les personnels œuvrant dans les établissements.

Vous le voyez, l'agenda du SE Unsa 16 s'annonce bien rempli, il entend bien faire bouger les lignes au travers d'un dialogue social, qui, nous n'en doutons pas, sera constructif pour nos collègues et leurs élèves.